

**EMISSIONS DE TITRES DE CREANCE 2019
SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE**

N° de Visa	Date de Visa	Société émettrice	Intitulé de l'emprunt	Montant visé en D	Nbre d'obligations	Prix d'émission en D	Durée	Taux facial	Montant souscrit en D	Notation ou Garantie	Période des souscriptions	Période de prorogation	Date de jouissance	Date de clôture effective	Mode d'amortissement
19-1018	11/02/2019	Banque de l'Habous - BH	BH Subordonné 2019-1	15 000 000 susceptible d'être porté à un maximum de 50 000 000	150 000 susceptibles d'être portées à un maximum de 500 000	100	Catégorie A : 5 ans Catégorie B : in fine Catégorie C : 7 ans dont 2 ans de grâces	10,00% TMM + 2,1% 10,30% TMM + 2,6%	4 030 000 7 800 000 5 500 000 30 000 9 620 000 10 950 000	-	du 26/02 au 26/03/2019	12/04/2019	26/03/2019	26/03/2019	Amortissement annuel constant : 20 D (15) Amortissement à la 5ème année : 100 D Amortissement annuel constant : 20 D (15) à partir
19-1021	07/03/2019	Antijari Leasing	Antijari Leasing 2019-1	20 000 000 susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000	200 000 susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000	100	Catégorie A : 5 ans Catégorie B : 5 ans	11,00% TMM + 2,75%	8 700 000 11 300 000	BB- à long terme en date du 21/01/2019 par l'agence de notation Fitch Ratings	du 25/03 au 10/06/2019	24/03/2019	10/06/2019	24/06/2019	Amortissement annuel constant : 20 D (15)
19-1024	08/04/2019	Tunisair Leasing et Factoring -TLF-	TLF 2019-1	20 000 000 susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000	200 000 susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000	100	Catégorie A : 5 ans Catégorie B : 7 ans dont 2 ans de grâces	11,40% TMM + 2,7% 11,70% TMM + 3,00%	12 675 000 2 150 000 0 10 175 000	BBB à long terme en date du 27/03/2019 par l'agence de notation Fitch Ratings	du 24/04 au 28/06/2019	15/07/2019	28/06/2019	28/06/2019	Amortissement annuel constant : 20 D (15)
19-1029	26/08/2019	Anah Tunisian Lease -ATL-	ATL 2019-1	15 000 000 susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000	150 000 susceptibles d'être portées à un maximum de 200 000	100	Catégorie A : 5 ans Catégorie B : 5 ans	11,60% TMM + 2,5%	en cours en cours	BB- à long terme en date de 21/01/2019 par l'agence de notation Fitch Ratings	du 16/09 au 06/12/2019	16/12/2019	06/12/2019	en cours	Amortissement annuel constant : 20 D (15)

Emprunts obligataires émis selon les principes de la finance islamique

N° visa	Date de visa	Société émettrice	Intitulé de l'emprunt	Montant visé en D.	Nbre d'obligations	Prix	Durée	Taux de profit estimés (5)		Rendement moyen net estimé (8)	Clé de répartition du rendement		Montant souscrit en D.	Date de jouissance	Période de souscription	Période de prorogation	Date de clôture effective	Amortissement en D.									
								Partie Fixe (6)	Complément variable (9)		% des obligataires	% des actionnaires															
19-1026	24/04/2019	Wifak International Bank -WIB-	Wifak International Bank selon les principes de la finance islamique 2019-1	10 000 000	100 000	100	Catégorie A : 5 ans	10,25% (7)	0,25%	12,00%	85,42%	14,58%	7 197 800	30/06/2019	du 10/05 au 30/06/2019	31/07/2019	28/06/2019	Amortissement trimestriel constant : 5 D (1/20) à partir du 1er trimestre									
																		susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000	susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000	Catégorie B : 5 ans	10,50%	0,25%	12,00%	87,50%	12,50%	3 530 300	Amortissement annuel constant : 20 D (1/5) à partir de la 1ère année
																											20 000 000
																		Catégorie D : 7 ans	11,00%	0,25%	12,00%	88,00%	12,00%	4 288 000	Amortissement annuel constant : 14,286 D (1/7) à partir de la 1ère année		

Titres participatifs

N° visa	Date de visa	Société émettrice	Intitulé de l'emprunt	Montant en D.	Nbre de titres	Prix	Durée	Taux de profit global net	Taux fixe ou Avance approuvée	Taux variable ou Complément variable	Date de jouissance	Période de souscription	Période de prorogation	Date de clôture	Amortissement	Montant souscrit
-	-	Best Lease	Isdirat Best Lease 2019-1 (1)	10 000 000	100 000	100	7 ans	9,5% (2)	9% (2)(3)	0,5% (2)(4)	01/07/2019	du 30/03 au 30/06/2019	-	en cours	in fine	en cours

(1) Titres de créance émis sans recours à l'appel public à l'épargne.

(2) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

(3) Payable le 15 janvier de chaque année sur l'exercice écoulé.

(4) Payable le 15 juillet de chaque année après la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

(5) La rémunération de ces obligations est adossée à un actif sous-jacent d'un portefeuille HARA relatif à chaque maurizé dont le rendement sera partagé selon des clés de répartition fixées au préalable.

(6) Il s'agit d'un taux de rémunération annuel brut estimé payable vers la fin de chaque période, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits seront servis.

(7) Soit un taux trimestriel estimé de 2,5625%.

(8) Soit un taux semestriel estimé de 2,3750%.

(9) Chaque profit qui excède le rendement moyen net estimé de l'actif sous-jacent de 12% sera partagé selon les mêmes clés de répartition. Le complément variable servi aux porteurs des obligations ne pouvant pas excéder un taux maximum brut de 0,25% payé annuellement et calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits seront servis. Ainsi, le profit dépassant ce plafond, reviendra à la banque en tant que bonus au titre de la performance réalisée. Le profit dépassant le plafond pourrait servir à la constitution d'un fonds de réserve permettant de couvrir la sous-performance éventuelle du portefeuille HARA.

(10) Du portefeuille HARA sur lequel est adossé la rémunération des obligations.